



PROGRAMME DE COMMUNICATION 2023

À DESTINATION
DES PARTENAIRES NATIONAUX

Votre contact :

Anne-Cécile RENAUD

Déléguée Nationale Communication et Partenariat Pôle Habitat FFB Communication

6-14 rue La Pérouse 75116 PARIS. Tél : 01 40 69 58 40 renaudac@habitat.ffbatiment.fr



En fédérant, au sein de la Fédération Française du Bâtiment, plus de 1130 adhérents développant les métiers de constructeur de maisons, de promoteur immobilier, d'aménageur foncier et de rénovateur global, le **Pôle Habitat FFB** s'affirme comme l'organisation professionnelle de référence sur le logement et l'habitat.

En 2023, nos objectifs poursuivront l'édification des quatre piliers du Pôle Habitat FFB : des services efficaces et personnalisés au bénéfice de nos adhérents, un maillage territorial adapté aux besoins et soutenu par les fédérations départementales et régionales de la FFB, un rayonnement politique et institutionnel puissant et un partenariat fructueux au sein de Pôle Habitat FFB Communication avec tous les partenaires de l'acte de construire.

Le Pôle Habitat FFB est une organisation professionnelle agile, dynamique et inventive. Elle rassemble des entreprises adhérentes résolument portées sur l'innovation et la qualité de leurs opérations.

Au travers des différentes activités qu'elles développent et à l'appui des nombreux partenariats qu'elles nouent avec l'ensemble des acteurs de la

filière, elles apportent avec professionnalisme et responsabilité une réponse indispensable aux nombreux besoins en logements qui s'expriment dans les territoires, et aux enjeux de transition énergétique, environnementale et numérique du secteur.

Dans ce cadre, Pôle Habitat FFB Communication propose un partenariat actif et constructif aux membres du Club des Partenaires Nationaux, qui rassemble partenaires économique, financier, énergétique, industriel, fabricant de matériaux, organisme et entreprise à vocation nationale... Il s'adresse à l'ensemble des acteurs qui participent directement ou indirectement à l'acte de construire, d'aménager ou de rénover, qui sont en contact permanent avec les adhérents de notre organisation professionnelle, et avec lesquels ils ont un intérêt commun : celui du développement de leurs marchés et de nos professions.

Ateliers de travail, Chantiers expérimentaux, Challenge de l'Habitat Innovant, Séminaires et Journées Techniques, manifestations nationales, rencontres régulières avec les professionnels les plus dynamiques et représentatifs de notre Union : **découvrez le programme d'actions proposé pour l'année 2023.**

Le Président



Grégory MONOD

Les 3 Vice-Présidents



Sylvain MASSONNEAU
POUR LA MAISON INDIVIDUELLE



Frédéric DUPONT
POUR LA PROMOTION IMMOBILIERE



Jonathan PRÉVEREAUD
POUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

Le Président de la Commission Partenariat et Évènements



Éric VANDROMME

13 PRÉSIDENTS DE RÉGION



Sylvie BUDET-GUYONY
BRETAGNE



Xavier DEREPPER
GRAND EST



Philippe GUEUDRY
NORMANDIE



Arnaud LABAUNE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Jean-Luc LACHARD
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



David LACROIX
ÎLE-DE-FRANCE



Stéphane LANDEMAINE
PAYS DE LA LOIRE



Patrice LASNIER
ANTILLES-GUYANE



Stéphane MARTEL
NOUVELLE AQUITAINE



Stéphane PIERRE
CENTRE-VAL DE LOIRE



Fabien PIERSANTI
PACA-CORSE



Céline TORRES GUITARD
OCCITANIE



Antoine VANDROMME
HAUTS-DE-FRANCE



**CHRISTOPHE BOUCAUX,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL**



**ANNE-CÉCILE RENAUD, DÉLÉGUÉE
NATIONALE COMMUNICATION ET
PARTENARIAT**



**YANN LE CORFEC, DÉLÉGUÉ
NATIONAL AMÉNAGEMENT
ET FONCIER**



**JULIEN SERRI, DÉLÉGUÉ NATIONAL
AUX AFFAIRES TECHNIQUES**



**MATTHIEU MAURY, RESPONSABLE
INFORMATION RÉSEAU
ET RELATIONS PRESSE**



**ÉMILIE DERRIANO,
ASSISTANTE DE DIRECTION**



**VALÉRIE ROFFI,
ASSISTANTE**

**UNE ÉQUIPE NATIONALE
DE 7 PERSONNES**

9 DÉLÉGUÉS EN RÉGION

SERGE TRAVERS
BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE



INGRID CRETIN-PANIER
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



CHLOÉ TOULOTTE
HAUTS-DE-FRANCE ET NORMANDIE



LUC BINSINGER
GRAND EST



ANTOINE ROCHETTE
CENTRE-VAL DE LOIRE ET ÎLE-DE-FRANCE



NATHALIE CAYROL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE



JULIEN POINAS
OCCITANIE



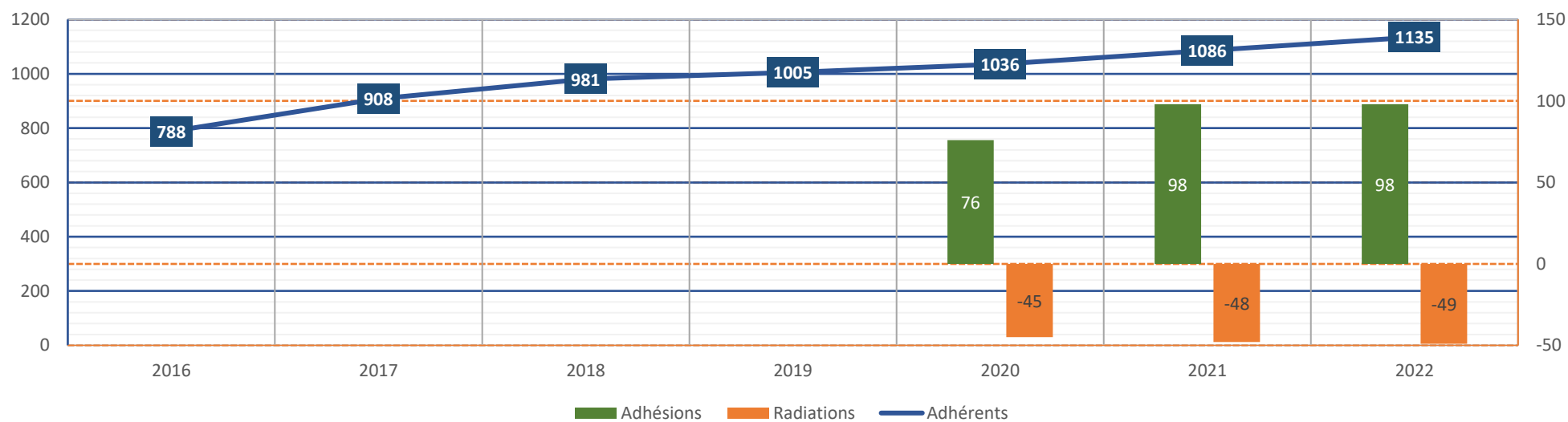
NOËLE TAUZIN
NOUVELLE AQUITAINE



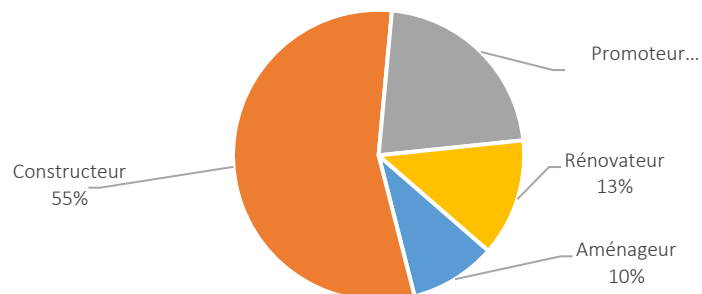
FRANÇOIS FERRIÈRE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EN CHIFFRES

Evolution du périmètre des entreprises adhérentes



La répartition des métiers au sein de Pôle Habitat FFB



Métiers	Activité principale	Métiers développés
Aménageur	44	158
Constructeur	891	910
Promoteur	188	359
Rénovateur	13	214
Total	1136	1641



(Liste non exhaustive)

Près d'une centaine d'interlocuteurs Partenaires de Pôle Habitat FFB Communication, accompagnent au quotidien les aménageurs fonciers, constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers et rénovateurs globaux de Pôle Habitat FFB dans leur goût d'entreprendre et d'innover, dans leur fierté de bâtir ensemble un cadre de vie toujours plus agréable, et de réaliser des lieux de vies toujours plus durables, confortables, responsables et désirables.

ACTIS, AIRZONE FRANCE, ALDES, ALKERN, ALTERNA, ARISTON GROUP, ARTE, ATLANTIC, BASTIDE BONDOUX, BMI MONIER, BMI SIPLAST, BOUYER LEROUX, BTP BANQUE, CAM BTP, CDR, CERQUAL QUALITEL CERTIFICATION, CGI BATIMENT, CHEMINEES POUJOLAT, CIMBETON, CIMENTS CALCIA, DAIKIN, DELTA DORE, DOMEXPO, EDF, EDILIANS, EQIOM, ETC, ETEX FRANCE, FABEMI GROUPE, FALCO MENUISERIES, FFB, FINIMETAL, GRDF, GROUPE IPELEC, GROUPE LORIOT, GROUPE MINOT, HUET PORTES ET FENÊTRES, INTUIS, JCB CONSULTING, KEYOR, K.LINE, KNAUF INSULATION, KNAUF SNC, KP1, L'AUXILIAIRE, LAFARGE, LES MENUISERIES FRANCAISES (GAM), MON SUIVI LOGEMENT, NIKO, NRGYS, OCEA, ORANGE, PANAGET, PAREX LANKO, PRB, PROMOTELEC, RECTICEL, RECTOR, RENSON, ROTH, SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE, SAINT-GOBAIN ISOVER, SAINT-GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT France, SAINT-GOBAIN GLASS BATIMENT, SAINT-GOBAIN PLACO, SAUNIER DUVAL -VAILLANT GROUP, SCHNEIDER ELECTRIC, SEAC GF, SMABTP, SOLVERIF, SOMFY, SOPREMA, SOPROFEN, SOWEE, TERREAL, UNILIN, URB1N, VAILLANT GROUP, VELUX, VICAT, VIESSMANN, WEBER SAINT-GOBAIN, WIENERBERGER, XELLA

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2023 À DESTINATION DES PARTENAIRES NATIONAUX

LE PLANNING DES GRANDS RENDEZ-VOUS 2023

Lundi 26 et mardi 27 juin : Séminaire des Forces Vives à Paris.

Jeudi 21 septembre : Convention Nationale au musée du Quai Branly – Jacques Chirac à Paris.

Jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre : Séminaire Technique en Espagne, à Barcelone, à l'hôtel W.

1 - LA MATINÉE PROFESSIONNELLE DE LA CONVENTION NATIONALE 2023

21 septembre 2023 à Paris

Après le succès de la toute première édition en 2021 de la **Matinée Technique** autour de la RE2020, puis, en 2022, de la **Matinée Professionnelle** placée sous la thématique des « *Freins et difficultés à construire aujourd'hui en France : comment les identifier et les solutionner ensemble ?* », ce rendez-vous, associé chaque année à l'**Exposition des Partenaires** et organisé dans le cadre de la Convention Nationale annuelle de Pôle Habitat FFB, est de nouveau reconduit en 2023.

Les Partenaires de Pôle Habitat FFB Communication pourront être au cœur des nouveaux travaux de ce premier temps fort de notre évènement national dont la résonance n'est plus à démontrer, et qui a rassemblé au Palais Brongniart en septembre 2022, près de 480 participants.

THEMES DE TRAVAIL PROPOSES POUR LA MATINEE PROFESSIONNELLE 2023

À partir de 2020, la moitié de la population mondiale a enchaîné des périodes de confinement successifs pour limiter la propagation de l'épidémie de covid-19. Cette situation inédite a entraîné des modifications et des évolutions dans le rapport des habitants avec leur logement : gagner en superficie, en flexibilité des

logements et en réversibilité des espaces ; optimiser l'isolation phonique au sein d'un même foyer ; repenser la redistribution des espaces intérieurs ; créer des ouvertures extérieures ; concevoir des espaces « sains et intelligents pour des logements futurs qui seraient dotés d'un accès à la nature renforcé et offriraient plus de modularité...La reconfiguration des espaces au sein des logements, élaborée dans l'urgence pour s'adapter aux contraintes nouvelles – travailler, manger, éduquer, faire du sport, se divertir – et aux nouvelles temporalités – temps de l'apprentissage, du travail, des loisirs, de l'intime, de la vie en commun –, les nouveaux rapports entre intériorité et extériorité, ont poussé les professionnels à s'interroger sur l'évolution des besoins en matière d'habitat, à mieux cerner les nouvelles priorités des habitants, et à faire évoluer les modèles du logement et de l'habiter, en intégrant par ailleurs le parcours résidentiel et la diversité des situations sociales que pourront connaître les individus au cours de leur existence. (Source : « Le Logement face à la crise sanitaire » Note d'analyse 3 - PUCA)

Parallèlement à l'émergence de ces nouvelles attentes, l'explosion des prix de l'énergie et des prix des matériaux, aussi forte que continue dès 2021, de construction ont engendré une augmentation brutale et sans précédent des coûts de construction et des prix de sortie des logements, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt et de pression foncière toujours plus forte. De fait, cette situation a considérablement impacté le pouvoir d'achat immobilier des ménages, en particulier les primo-accédants et les ménages modestes. Toutes les composantes des entreprises membres du Pôle Habitat FFB, qu'elles soient commerciales ou techniques, ont dû faire preuve d'adaptation.

Dans le même temps, la crise climatique à laquelle quasiment plus aucun de nos concitoyens ne reste insensible, provoque de nouvelles attentes chez les élus et les citoyens, et de nouvelles aspirations chez les clients. De fait, préservation de la biodiversité, développement de la nature en ville, sobriété foncière, développement d'énergies renouvelables locales, recours aux ressources locales et à des matériaux plus respectueux de l'environnement, développement de formes urbaines plus denses et plus compactes... prennent une place de plus en plus centrale dans la conception et la mise en œuvre des opérations immobilières, quel que soit leur taille.

Fort de ce constat, Pôle Habitat FFB souhaite mettre en perspective des témoignages et retours d'expériences de partenaires et d'adhérents sur ces évolutions et sur les réponses qui ont pu être apportées, et organiser des échanges pour réfléchir et débattre des défis à venir en matière d'habitat :

- De quelle manière la crise sanitaire et ses conséquences sur les changements d'habitudes, de rythmes de vie des Français et l'évolution de leur rapport au logement ont-ils impactés leurs usages, leurs modes de consommation et leurs choix en termes d'habitat ?
- Quelles évolutions en termes de demandes en regard des hausses des prix de l'énergie et des prix du logement du fait de l'inflation et de la hausse des prix des matériaux ?
- Quelles évolutions des formes d'habitat et des formes urbaines du fait de la prise de conscience de l'impératif de sauvegarde et de renforcement de la biodiversité ?
- Quelles évolutions en termes de choix de matériaux et d'équipements en regard de la prise en compte de l'empreinte environnementale du bâtiment ?
- Quelles perspectives pour demain ? Quel plan d'actions pour notre organisation professionnelle ?

2 - LE CHALLENGE DE L'HABITAT INNOVANT 2024

De février à novembre 2023

Le grand concours national du Pôle Habitat FFB se déroulera sur toute l'année 2023 et les votes ainsi que la remise des prix auront lieu à l'occasion du Séminaire Technique qui se déroulera du jeudi 23 au dimanche 26 Novembre 2023 en Espagne. L'appellation « Edition 2024 » est retenue pour permettre toutefois aux lauréats de communiquer sur leurs médailles tout au long de l'année 2024 qui suivra.

Chaque année, ces travaux permettent à notre Union de faire rayonner nos professions et de valoriser nos métiers autour des dimensions de qualité, de performance, d'innovation et de professionnalisme qu'ils véhiculent.

Le choix des thèmes portés dans les différentes catégories de nos Challenges incarne les grandes mutations qui sont aujourd'hui à l'œuvre : logements abordables et pouvoir d'habiter, digitalisation du secteur, expérience clients augmentée, construction hors site, circuits-courts, réemploi, économie circulaire, performance énergétique et environnementale, qualité de l'air, mobilités durables, aménagement des territoires, recyclage de friches, densification du tissu existant, architecture et formes urbaines, biodiversité, sobriété foncière...

Le Challenge de l'Habitat Innovant vise également à stimuler des réflexions mutualisées entre les adhérents du Pôle Habitat FFB, qu'ils soient constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers ou rénovateurs globaux et près d'une soixantaine de partenaires nationaux (énergéticiens, établissements financiers, industriels, fabricants de matériaux) autour des objectifs suivants :

- **Développer la recherche et développement** pour proposer des solutions toujours plus pertinentes, en réponse aux attentes et besoins des marchés, ainsi qu'aux enjeux sociétaux, économiques, énergétiques, environnementaux, numériques et urbains.
- **Mutualiser ces efforts en créant une dynamique** d'actions positives et constructives entre les constructeurs de maisons, les promoteurs immobiliers, les aménageurs fonciers et les rénovateurs globaux du Pôle Habitat FFB et les partenaires nationaux.
- **Valoriser auprès des pouvoirs publics, des acteurs locaux, des médias et du grand public, une image positive et innovante de nos métiers** dont la mise en synergie apporte des solutions en termes d'habitat toujours plus pertinentes, plus économiques, plus adaptées aux besoins des ménages et aux enjeux du secteur et des politiques publiques.

LE CHALLENGE DE L'HABITAT INNOVANT 2024 : AUTOUR DE 9 GRANDS ENJEUX :

Pôle Habitat FFB souhaite que le Challenge de l'Habitat Innovant 2024 tienne compte des principaux enjeux que ne cessent de relever les professionnels des métiers qu'il représente, et valorise au mieux ce que ses adhérents conçoivent, imaginent et produisent au quotidien : il s'agit bien là de démontrer leur capacité à proposer de nouvelles solutions et des réponses innovantes qui anticipent les nouvelles tendances sociétales et technologiques, et accompagnent les politiques publiques en matière de logement et d'habitat.

Chaque nouvelle édition met en avant de nouvelles formes d'habitat, de nouveaux services, de nouveaux usages, de nouvelles approches et de nouvelles réponses issues de la mutualisation unique d'une recherche et développement partenariale entre adhérents et partenaires au cœur du quotidien de l'acte de construire et de penser l'habitat.

Le Pôle Habitat FFB invite donc chaque adhérent, en présentant le dossier qui lui semble le plus représentatif, le plus performant, le plus économique, le plus novateur, le plus pertinent, ou le plus « anticipateur » à participer à **la trentième édition du Challenge de l'Habitat Innovant** (la sixième sous l'empire de Pôle Habitat FFB), qui s'articule autour de **9 grandes thématiques**.

1 – MA VISION DU MÉTIER

Cette catégorie du Challenge proposée à tous les adhérents permettra d'illustrer la transversalité, la complémentarité voire la porosité des différents métiers développés par les adhérents du Pôle Habitat FFB, à la lumière de la réalisation d'opérations, au cœur des enjeux de territoires, ayant nécessité une combinaison de leurs multiples compétences et de leurs différents savoir-faire.

Il pourra s'agir de donner à voir de la pertinence des réponses en termes d'habitat et de formes urbaines qui découlent des savoir-faire, des complémentarités et des synergies développés par les constructeurs, promoteurs, aménageurs ou rénovateurs du Pôle Habitat FFB.

Il peut également s'agir d'un angle particulier permettant au dossier présenté de se distinguer tout spécialement de l'offre habituelle en mettant l'inventivité et l'innovation au service de l'offre de logements, en accession à la propriété, en investissement locatif ou en logement intermédiaire, de l'attractivité du produit et des réponses aux évolutions sociétales contemporaines : adaptation au vieillissement et à la dépendance ; facilitation du télétravail ; services à l'habitat ; mutualisation et partage des espaces ; maîtrise d'usage...

2 – LOGEMENT ABORDABLE

Depuis la pandémie, une série de vents contraires contraignent les ménages modestes, les primo-accédants et les investisseurs à renoncer à leur projet immobilier : hausse des taux d'intérêts, augmentation des dossiers refusés par les établissements de crédit¹ (effet cumulé des directives HCSF et de la formule de calcul du taux d'usure), demande d'apport personnel de plus en plus conséquent², suspension de la production de crédits immobiliers aux particuliers par les banques, inflation et incertitudes sur le pouvoir d'achat (qui favorisent l'épargne au détriment de l'investissement immobilier), augmentation continue des

¹ Selon l'Observatoire CSA/Crédit Logement du 17/01/2023, la production de crédits immobiliers a chuté en 2022 de 19,9% et le nombre de prêts accordés a diminué de 20,5% par rapport à l'année précédente

² Augmentation de 43,5% en quatre ans !

prix du foncier (notamment sous les premiers effets du principe de Zéro Artificialisation Nette), et surtout flambée vertigineuse des coûts de construction provoquée par les surcoûts de la RE2020 et l'explosion des tarifs des matériaux. Dans un tel contexte, **quelles solutions – tant financières que technologiques ou constructives** - peut-on apporter, quelles innovations peuvent-elles émerger pour contribuer à faciliter à nouveau l'accès au logement neuf et relancer la primo-accession, l'accession à la propriété des ménages modestes et la mise sur le marché d'une offre locative à prix maîtrisés ?

Les dossiers présentés dans cette catégorie pourront mettre l'accent notamment sur certains montages novateurs, comme par exemple le BRS, l'accession progressive à la propriété ou encore sur de nouvelles approches technologiques et constructives pertinentes et économiques.

3 – RÉNOVATION DE L'HABITAT EXISTANT

En matière de transition énergétique et environnementale du secteur du bâtiment, la massification de la rénovation du parc de logements existants, sous toutes ses formes, est devenu un enjeu central et majeur.

Dans ce contexte, promoteurs immobiliers et constructeurs de maisons développent de nouvelles approches pour développer ce gisement et le transformer en relais de croissance. Ils interviennent pour donner une nouvelle vie aux bâtiments et aux logements d'hier, pour les adapter aux aspirations contemporaines, pour améliorer leur qualité globale et leur attractivité, et renforcer le confort et le bien-être des usagers et des habitants : amélioration des espaces de vie, performance énergétique et environnementale, modernité, extension, surélévation, adaptation, transformation, aménagement ou redistribution des volumes existants, valorisation patrimoniale ou architecturale, modernisation ou de reformulation des espaces....

Pour cette catégorie, la massification et la répliquabilité des stratégies et des process d'intervention en matière de rénovation globale constituent également des axes de travail pertinents.

4 – TRANSFORMATION DU TISSU URBAIN EXISTANT

En parallèle, les politiques publiques, tant à l'échelon national que local, se développent pour répondre à de nombreuses problématiques du tissu urbain existant : requalification des quartiers et des espaces urbains, revitalisation des centres, recyclage des zones périphériques en déshérence, reconversion de friches bâties, transformation de bureaux en logements ...

De fait, aménageurs, constructeurs et promoteurs sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur la manière de se positionner en regard des stratégies poursuivies par les collectivités sur ces dimensions. Pour cette catégorie, les dossiers présentés pourront opérer un focus sur les formes urbaines innovantes, sur la densification douce, le comblement de « dents creuses », la dentelle urbaine, la transformation du tissu urbain, la transformation d'usages, le recyclage de friches, la mixité fonctionnelle....

5 – TERRITOIRES ET VILLES DURABLES

Cette catégorie s'attachera à illustrer les mutations qui sont à l'œuvre en matière de conception de l'aménagement urbain au sens large. Les questions de continuité urbaine, de sobriété foncière, d'optimisation des espaces, de mobilités, de préservation de la biodiversité, de renforcement de la nature, de mixité

fonctionnelle et de diversité des formes d'habitat seront au cœur de cette catégorie, qui pourra présenter autant de réalisations de constructeurs que d'opérations de promoteurs, d'aménageurs ou de rénovateurs.

La mixité des formes urbaines (immeuble collectif, maisons en bandes, maisons individuelles...) en réponse à la mixité de la demande et les attentes des collectivités pourront ainsi être mises en avant.

Les dossiers de cette catégorie s'attacheront à illustrer les modes vertueux d'aménagement durable des territoires, de composition des espaces, d'intégration de la nature, de transition harmonieuse entre la ville dense et les territoires avoisinants, les formes de densité heureuse qui sont plébiscitées par les Français, en maison ou en collectif au regard des politiques publiques de sobriété foncière et de développement de l'offre de logements abordables pour nos concitoyens.

6 -- RÉALISATIONS REMARQUABLES

Cette catégorie entend démontrer l'excellence du savoir-faire des professionnels du Pôle Habitat FFB sur tous les types de production, individuel ou collectif, dans le domaine du neuf ou de l'existant rénové, tous segments de clientèles confondus, et leur capacité à proposer des réalisations qui enrichissent le patrimoine national et valorisent les savoir-faire. Cette catégorie est clairement une formidable vitrine pour notre profession et les différents métiers que rassemble Pôle Habitat FFB.

L'accent pourra être mis sur l'approche urbanistique ou architecturale de réalisations qui respectent ou subliment leur environnement, qui l'interprètent de manière originale ou qui s'appuient sur un parti-pris audacieux, qui tiennent compte de leur insertion dans le tissu urbain ou paysager, qui sont originales dans leur conception des espaces et dans leur interprétation de l'individu au cœur de l'ouvrage.

On soulignera également les performances environnementales de la réalisation ou encore sa pertinence technologique à l'appui de produits, de techniques ou de process ayant pour objectif de diminuer les coûts ou les délais de construction, ou de contribuer aux enjeux du secteur (empreinte environnementale, circuits-courts, gestion des déchets et de l'eau, biodiversité, résilience, sobriété énergétique, énergies renouvelables, autoconsommation...)

Les participants devront veiller à ce que les autorisations administratives soient déposées ou obtenues pour l'opération présentée.

7 – MON FUTUR BAS CARBONE

L'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 ne fait plus débat et est admis par tous les secteurs comme un impératif et une nécessité. Le bâtiment et l'immobilier sont pleinement rentrés dans ces objectifs de transition environnementale en ayant recours à des approches et techniques innovantes ou issues de pratiques anciennes. Modes constructifs bas carbone, biosourcés, géo sourcés, réemploi, circuits-courts, sobriété, résilience... seront les principaux mots d'ordre de cette catégorie.

8- MA DÉMARCHE RSE

La responsabilité sociétale de nos entreprises est devenue aujourd'hui un véritable enjeu pour les entreprises. Préservation de l'environnement, employeur responsable, loyauté des pratiques, ancrage territorial, semblent constituer des piliers fondamentaux de toute démarche RSE.

Depuis 2022, cet enjeu est consacré comme nouvelle thématique incontournable du Challenge de l'Habitat Innovant. Les adhérents pourront ainsi choisir de mettre l'accent sur leur management ou leur politique d'entreprise, sur leur démarche environnementale...ou tout autre angle qui leur paraît déterminant sur le sujet.

9- HABITAT PROSPECTIF

L'enjeu de cette catégorie est de développer une véritable prospective pour l'habitat de demain. Les dossiers devront donc proposer une réflexion de l'habitat qui soit novatrice et anticipatrice. Ils pourront tout autant s'articuler autour d'une « approche modes de vie et usages » (qualité d'usage, parcours résidentiel, parcours de vie, objets connectés, services...) ou qu'autour d'une « approche modes constructifs-process » (maquette numérique, techniques et procédés novateurs...). On pourra également choisir d'opérer un focus sur l'originalité de l'approche-client au cœur de certaines réalisations (digital, communication, parcours et expérience client...) ou sur la relation entretenue entre le bâtiment et son environnement (smart-city...). Cette catégorie peut accueillir indifféremment des dossiers de la part des adhérents constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, rénovateurs globaux et aménageurs fonciers.

Pour la bonne marche du Challenge 2024, l'adhérent travaillera tout au long de l'année 2023 avec un coordonnateur de dossier proposé par le Pôle Habitat FFB parmi un large volet de partenaires nationaux retenus et qui sera là pour l'aider et l'accompagner tout au long de l'année dans son travail d'élaboration et de présentation du dossier final. Dans chaque catégorie du Challenge, et dans chaque sous-famille présentée, seront décernées une médaille d'or, une d'argent et une de bronze. En revanche, **un seul Prix Spécial du Jury** sera attribué pour l'ensemble du concours. L'édition 2024 du Challenge ne pourra retenir qu'une vingtaine de dossiers maximum, toutes catégories confondues.

Rétro planning du Challenge de l'Habitat Innovant :

Le lancement du Challenge de l'Habitat Innovant aura lieu **en février 2023** auprès des adhérents avec **l'envoi de la présentation des thèmes retenus accompagnée d'un bulletin générique d'inscription.**

Pour le Challenge de l'Habitat Innovant, **une réunion de préparation au rôle de coordonnateur de dossier sera mise en place courant 1^{er} trimestre afin de récapituler les missions attendues et les grandes étapes de l'accompagnement d'un adhérent dans le cadre du concours annuel.**

Tout partenaire qui souhaite présenter sa candidature pour être coordonnateur de dossier doit adresser cette dernière au plus tard le 28 février 2023.

La date limite d'inscription des candidatures des adhérents est fixée au **30 juin 2023**, la réception **des dossiers finalisés** à **début septembre**, et **le jury de présélection se réunira les mardi 3 et mercredi 11 octobre 2023** pour auditer les réalisations retenues pour concourir en novembre 2023 au Séminaire Technique. À cette occasion, les traditionnels Trophées seront décernés par l'ensemble des participants, autour du Challenge de l'Habitat Innovant (une Médaille d'Or, d'Argent, et de Bronze pour chacune des catégories proposées), ainsi **qu'un Prix Spécial du Jury.**

Seront également remis lors de cet évènement **les Trophées des Chantiers de l'Innovation 2024.**

3- LES CHANTIERS DE L'INNOVATION 2024

De février à novembre 2023

Les Chantiers de l'Innovation 2024 permettent d'opérer un focus sur des innovations testées tout au long de l'année 2023 par des partenaires industriels avec des aménageurs, constructeurs, promoteurs ou rénovateurs « pilotes », soit déjà identifiés, soit proposés par le Pôle Habitat FFB.

À l'inscription, les Partenaires souhaitant participer devront fournir une présentation de leur innovation. Les dossiers seront retenus pour se retrouver en compétition lors du Séminaire Technique de novembre 2023, bénéficiant d'une tribune unique devant l'ensemble des professionnels exceptionnellement réunis.

Les critères de jugement pour retenir cette innovation seront notamment les suivants : le niveau d'innovation, l'intérêt commercial pour l'aménageur, le constructeur, le promoteur ou le rénovateur, l'intérêt au niveau des études ou du chantier, la performance économique, la performance environnementale...

Cette année encore, les critères de prise en compte des innovations évoluent. Afin d'être présenté, le produit ne devra pas nécessairement avoir été testé sur un chantier. Il peut être en phase de R&D pure. Sa présentation lors du Séminaire Technique permettra aux adhérents présents de se positionner en tant que « bêta testeur » du produit.

Nouveauté : une évaluation par la Commission Technique du Pôle Habitat FFB, composée de directeurs techniques d'adhérents promoteurs, aménageurs et constructeurs, sera possible sur demande !

Il est impératif que les procédés, produits ou équipements proposés soient réellement des innovations et apportent des gains réels au niveau performantiel, économique ou commercial. Il doit s'agir en priorité de produits en phase de test, de lancement ou en tout début de développement chez les Partenaires.

Autre nouveauté : il sera désormais possible que deux ou trois partenaires s'associent pour présenter une solution. Les conditions d'entrée restent les mêmes. Par exemple, le témoignage d'un adhérent sera toujours nécessaire pour concourir dans la catégorie « Chantier de l'Innovation. »

Une médaille d'or, une d'argent et une de bronze seront attribuées à l'issue de la présentation de tous les Chantiers de l'Innovation 2024 dans le cadre des travaux du Séminaire Technique 2023.

4 - SÉMINAIRE TECHNIQUE PÔLE HABITAT FFB 2023

« EVENEMENT SPECIAL : LES 30 ANS DU CHALLENGE » I

Retour sur 3 décennies de production de logements, d'évolution de l'habitat, de transformation de nos entreprises, de R&D mutualisées, de partenariats constructifs...

du jeudi 29 novembre au dimanche 3 décembre 2023 en Espagne à Barcelone au mythique Hôtel W

Le Séminaire Technique annuel du Pôle Habitat FFB, associé aux travaux du Challenge de l'Habitat Innovant, aux Chantiers de l'Innovation, est LE rendez-vous incontournable de la Profession et de l'ensemble de ses Partenaires.

Principaux objectifs :

- **Réunir** sur plusieurs jours l'ensemble des chefs d'entreprise et leurs principaux collaborateurs des services commerciaux, techniques ou travaux, ainsi que les plus grands interlocuteurs de nos secteurs d'activités représentés à leur plus haut niveau
- **Faire le point** sur l'actualité en cours de nos professions et du secteur
- **Présenter** les réalisations et les concepts des adhérents du Pôle Habitat FFB conçus d'après les thématiques retenues pour le **Challenge de l'Habitat Innovant 2024**
- **Découvrir** grâce aux **Chantiers de l'Innovation** les toutes dernières solutions produits proposées par les Partenaires en collaboration avec les adhérents du Pôle Habitat FFB, autour de Chantiers testés et travaillés tout au long de l'année 2023
- **Faire voter** l'ensemble des participants sur les lauréats 2024 du Challenge de l'Habitat Innovant et des Chantiers de l'Innovation
- **Favoriser** des échanges de travail fructueux entre Partenaires et adhérents du Pôle Habitat FFB (promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons, rénovateurs globaux et aménageurs fonciers)
- **Offrir** à l'ensemble des Partenaires Nationaux du Pôle Habitat FFB Communication, qu'ils fassent ou non partie du Challenge de l'Habitat Innovant, des Chantiers de l'Innovation, des travaux de l'Atelier Technique des Métiers, une formidable tribune auprès de leurs cibles principales que constituent non seulement les chefs d'entreprise mais aussi leurs personnels techniques, interlocuteurs essentiels.

5- L'ATELIER TECHNIQUE DES MÉTIERS

L'Atelier Technique des Métiers associe tous les adhérents des métiers du Pôle Habitat FFB (constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers, rénovateurs globaux) et les partenaires industriels, bureaux d'études thermiques, énergéticiens, assureurs...

Il a vocation à mettre en connexion l'ensemble de ces acteurs pour travailler régulièrement de manière partenariale sur :

- les enjeux techniques en matière de construction
- l'analyse des évolutions réglementaires et normatives et de leurs impacts
- les recommandations professionnelles à destination des adhérents du Pôle Habitat FFB
- l'élaboration de solutions et de services adaptés aux attentes
- la valorisation des techniques proposées par les partenaires

L'Atelier technique s'attache principalement à créer un lieu d'échanges entre partenaires et adhérents sur les réflexions à conduire et les actions à mener.

Cette année et sous l'impulsion de son nouveau Président Fabien PIERSANTI, l'Atelier aura également vocation à engager une vraie réflexion prospective sur les modes constructifs de demain.

Partenaires et adhérents sont donc attendus cette année pour brainstormer autour de la question : comment allons-nous construire dans les prochaines décennies ?

Principalement liés aux évolutions des enjeux environnementaux, en particulier celui du carbone depuis la RE2020, l'Atelier se propose d'être un vrai groupe de réflexion et d'anticipation pour préparer les adhérents du Pôle Habitat à construire les logements du futur.

L'Atelier Technique des Métiers proposera la méthodologie de travail suivante :

4 ou 5 réunions dans l'année* rassembleront adhérents du Pôle Habitat FFB tous métiers confondus et partenaires autour de thèmes de travail spécifiques à définir en fonction des partenaires inscrits et désireux de proposer des thèmes correspondant aux préoccupations et attentes de nos adhérents.

NB : les 4 réunions sont pour l'instant prévues en présentiel. Dans l'éventualité où une réunion physique ne pourrait pas se tenir pour raisons sanitaires, elle sera remplacée par deux réunions en visioconférence.

NOUVEAUTES 2023 : LES WEBINAIRES DE L'ATELIER TECHNIQUE DES MÉTIERS DU PÔLE HABITAT FFB !

Un nouvel axe de l'Atelier Technique des Métiers sera développé en 2023 : **des webinaires sur des thématiques techniques précises à destination des collaborateurs des adhérents du Pôle Habitat FFB.**

Sur un format webinaire d'1h30 maximum, il s'agira de rentrer dans le détail technique et de relever les aspects étude et chantier à connaître d'une thématique précise. On peut citer par exemples les contrôles de fin de chantier RE2020 (carbone, ventilation...), la mise en œuvre des réseaux de drainage en maisons ou alors les points de vigilance sur l'installation d'une borne IRVE.

Les sujets seront sélectionnés par le Pôle Habitat FFB ou sur suggestions des partenaires inscrits à l'Atelier Technique. La préparation et l'animation sera réalisée conjointement par les équipes du Pôle Habitat FFB et le ou les partenaires concernés par la thématique sélectionnée. Tous les adhérents du Pôle Habitat FFB seront notifiés des dates des webinaires qui seront organisés tout au long de l'année 2023 et seront incités à inviter leurs équipes concernées à y participer.

NB : il sera nécessaire d'être membre de l'Atelier Technique des Métiers pour co-animer un webinaire.